# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2018

## ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1135)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CE91

présenté par M. Moreau, rapporteur

#### **ARTICLE 7**

À l'alinéa 10, substituer à la seconde occurrence du mot :	
« prévue »	
le mot :	
« fixée ».	

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 3 de l'article 6.